



## Le nom, les armoiries et le siège administratif de la nouvelle commune sont connus

**Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, le 16 décembre 2022. Au terme d'un vaste appel à idées initié au mois de septembre, le comité de pilotage a dévoilé ce matin au Laténium quelques-uns des éléments clés de l'identité de la future commune fusionnée. Le nouveau nom sera Laténa, les nouvelles armoiries représentent les différentes strates du paysage chères aux quatre communes et le siège administratif se trouvera à Saint-Blaise.**

Le comité de pilotage a souhaité, dès les premiers jours du processus de fusion, faire participer la population dans ses réflexions. Ainsi, à la suite d'un large appel à idées auprès des écoles et de la population des quatre communes pour trouver le nom de la future commune, ce sont près de 250 propositions qui ont été transmises à un jury. Celui-ci était composé de deux personnes de chaque commune, représentant respectivement la société civile et les législatifs communaux. Il est à relever que tant les citoyen.ne.s que le jury ont plébiscité une référence au site archéologique de La Tène et à sa civilisation. Le comité de pilotage et les autorités politiques ont finalement porté leur choix sur Laténa, convaincus qu'un nouveau nom était la voie la plus judicieuse pour exprimer un nouvel élan.

Pour l'élaboration des armoiries, le travail a été effectué par sept personnes provenant des groupes de travail thématiques, accompagnées par un héraldiste professionnel. Elles ont ensuite été validées par le comité de pilotage et les autorités politiques. Deux couleurs communes aux quatre armoiries actuelles ont été conservées, le jaune et le bleu. Ce nouvel écu est une représentation symbolique du paysage que l'on trouve au bout du lac de Neuchâtel: le jaune du ciel, le vert du Jura, des sapins et des vignes, le bleu du lac et une fine ligne blanche symbolisant le Littoral.

Concernant l'emplacement du nouveau siège administratif, Saint-Blaise s'est naturellement imposé au comité de pilotage et aux différentes autorités en raison de sa centralité géographique. Saint-Blaise est en effet au cœur des quatre communes. Cette décision n'aura aucune conséquence sur la qualité des services proposés à la population, car la future administration se déploiera sur plusieurs sites répartis sur la totalité du territoire.

L'ensemble de ces éléments identitaires seront prochainement inscrits dans une convention de fusion sur laquelle la population sera appelée à voter en novembre 2023.

### **Contacts :**

**Rocco Mauri**, co-président du comité de pilotage et conseiller communal à Hauterive  
tél. 079 305 25 35

**Pascal Vaucher**, co-président du comité de pilotage et conseiller général à La Tène  
tél. 079 641 88 26